Docusign Envelope ID: A2A1B7EE-4A9E-4F85-B35F-EFE6006CC890

17 C, rue Alain Savary
Parc Artémis – BP 1949
25020 Besançon cedex

9, rue Madeleine Brès
BP 1543
25009 Besançon cedex

SIGNAUX GIROD

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

Grant Thornton
Société par actions simplifiée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Capital de 2 297 184 euros - RCS Nanterre 632 013 843

Forvis Mazars
Société par actions simplifiée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Capital de 8 000 000 euros - RCS Besançon 622 820 223

Docusign Envelope ID: A2A1B7EE-4A9E-4F85-B35F-EFE6006CC890

SIGNAUX GIROD
Société anonyme
RCS : Lons-le-Saunier 646 050 476

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

À l'assemblée générale de la société SIGNAUX GIROD,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Docusign Envelope ID: A2A1B7EE-4A9E-4F85-B35F-EFE6006CC890

Conventions autorisées et conclues depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions suivantes, autorisées et conclues depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration du 26 juin 2025.

Entités / Personnes concernées	Nature, objet et modalités
SAS L'Action Girod, actionnaire **Claude Girod, PDG et administrateur de la SA Signaux Girod, est également Président de L'Action Girod** **Jacqueline Girod, DGD et administrateur de la SA Signaux Girod est également DG de L'Action Girod** **Valérie Girod, administrateur de la SA Signaux Girod, est également DG de L'Action Girod**	Convention d'animation et de prestations de services avec effet au 1er octobre 2025 entre la SAS L'Action Girod et votre société, sans impact sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025. Mission de conseil, d'assistance et de contrôle dont la rémunération est déterminée sur la base des coûts engagés par votre société pour réaliser sa prestation, majorés d'un taux de 5 %.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Docusign Envelope ID: A2A1B7EE-4A9E-4F85-B35F-EFE6006CC890

Conventions dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Entités / Personnes concernées	Nature, objet, et modalités
SAS Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD (SFGPG), actionnaire, dont il a été procédé à la transmission universelle de patrimoine au profit de la SAS L'Action Girod, avec effet au 11 mars 2025 **Claude Girod, PDG et administrateur de la SA Signaux Girod, est également Président de SFGPG** **Jacqueline Girod, DGD et administrateur de la SA Signaux Girod est également DG de SFGPG** **Valérie Girod, administrateur de la SA Signaux Girod, est également DG de SFGPG**	Convention d'animation et de prestations de services conclue le 27 novembre 2013 entre la SAS Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD et votre société. Mission de conseil, d'assistance et de contrôle comptabilisée dans les charges au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 pour un montant de 240 000 € hors taxes. La convention d'animation et de prestations de services a été transférée à la SAS L'Action Girod le 11 mars 2025 en raison de la transmission universelle de patrimoine de SFGPG. Cette convention a poursuivi ses effets jusqu'au 30 septembre 2025 puis a été remplacée par la nouvelle convention conclue entre la SAS L'Action Girod et votre société, effective à partir du 1er octobre 2025.

Le 30 janvier 2026 à Besançon

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Signé par : Frédéric JENTELLET
6C62A26A25F64EB...

Frédéric Jentellet
Associé

Forvis Mazars

DocuSigned by: Latif ERGIN
D392082B0DCE445...

Latif Ergin
Associé